

CHALON-SUR-SAÔNE INITIATIVE

## « On veut fédérer les étudiants de la ville »

Faisant le constat qu'il y a peu de lieux et d'opportunité pour rencontrer les autres étudiants de la ville, quatre jeunes organisent une soirée le 8 février à Lapéniche en espérant lancer une dynamique.

« Il y a clairement un manque pour les jeunes à Chalon, s'exclament Marion, Étienne, Nidel et Justine. Nous sommes 2 000 étudiants en ville et nous n'avons pas de lieu pour nous rencontrer. La boîte de nuit de Saint-Marcel a fermé, celle de Saint-Rémy n'est pas ouverte le jeudi, les bars, ça finit par coûter cher... Nous passons la plupart de nos soirées dans des appartements ! Il y a bien la soirée de rentrée, organisée par le Grand Chalon, mais elle se fait en début d'année, et puis, plus rien », déplorent-ils.

### Venir en aide aux enfants de l'hopital

Dans le cadre de leurs études à l'école de gestion et de commerce, ces quatre étudiants devaient réfléchir à un projet pour aider une association ou une entreprise locale. Le groupe a ainsi choisi d'allier l'utile à l'agréable. « Nous reverserons nos bénéfices à l'association Écoute et soutien qui œuvre pour les enfants



■ Étienne, Justine et Marion (et Nidel, absent sur la photo) veulent favoriser les rencontres entre étudiants chalonnois. Photo Florent MULLER

« Il faudrait créer un bureau des étudiants qui rassemble toutes les écoles. Ça permettrait d'organiser des événements toute l'année. »

Étienne, étudiant à l'école de gestion et de commerce

hospitalisés à William-Morey. » Le second but de ces quatre organisateurs en herbe est de donner une impulsion à la vie étudiante chalonnoise : « Si nous pouvons pérenniser

ces rencontres, c'est encore mieux ! Nous sommes déjà en deuxième année et nous ne serons plus là après, mais ce serait bien que d'autres reprennent le flambeau »,

propose Justine. Étienne renchérit : « Ou encore mieux, il faudrait créer un bureau des étudiants qui rassemble toutes les écoles. Ça permettrait d'organiser des événements toute l'année. »

Florent Muller

**NOTE Soirée blanche, jeudi 8 février à Lapéniche, 21 heures, prix libre. Journées portes ouvertes de l'EGC (École de gestion et de commerce) le 3 mars, de 10 à 18 heures.**

CHALON-SUR-SAÔNE

## Une nouvelle formation à l'IUT en 2019

La semaine prochaine, l'IUT de Chalon va déposer un dossier de demande d'ouverture d'une nouvelle formation pour la rentrée 2019. « Nous voulons ouvrir un département carrières juridiques. Il n'y a pas cette formation en Bourgogne Franche-Comté et il y a un vrai besoin pour les entreprises locales de recruter des personnels formés, indique le directeur Gianni Pillon. Nous avons réalisé des salons il y a peu et des élèves nous demandaient déjà s'ils pouvaient s'inscrire, preuve du besoin réel dans le secteur. »

### 24 élèves pour débiter

La première promotion sera de 24 élèves et la formation aura lieu sur le site de l'IUT. « En général, les formations juridiques, c'est bac +5. Ici, les étudiants auront la possibilité d'avoir un diplôme en deux ans. Nous allons réaliser le cycle en alternance », précise le directeur. Derrière, les débouchés se trouveront aussi bien dans la fonction publique que dans le privé. « Une entreprise comme Sobotram est



■ « Il faut deux à trois ans pour mettre en place une nouvelle formation dans un IUT », déclare Gianni Pillon, directeur. Photo Grégory JACOB

fortement intéressée », déclare par exemple Gianni Pillon.

Le dossier de demande d'ouverture va partir dans les mains de la rectrice le 8 février. Cette dernière se rendra au ministère le 14 février pour le défendre. Plusieurs commissions se réuniront ensuite avant que l'accord définitif ne soit donné.

Grégory Jacob

CHALON-SUR-SAÔNE JUSTICE

## « J'ai parfois des hallucinations »

« J'ai pris un téléphone et je me suis barré avec. » C'est la déclaration faite en début d'audience correctionnelle, vendredi, par un Chalonnois de 23 ans au profil instable.

Côté victime, la version diffère car le jeune homme agressé précise que le jour des faits, le 2 août 2014 à Chalon-sur-Saône, le voleur lui a demandé de lui prêter son téléphone puis l'a menacé avec un couteau.

### Une personnalité inquiétante

Devant la juge, l'auteur des faits a raconté : « Je n'avais pas de couteau, j'ai demandé un portable à un gars pour téléphoner à mon frère, puis je n'ai pas voulu le rendre. » La juge a relu ses dépositions, mais le prévenu a maintenu : « Ils voulaient me mettre en prison tout de suite, alors j'ai choisi d'avouer pour être jugé plus

tard comme ils me l'ont dit... Vous savez, parfois, j'ai des hallucinations. J'ai encore des affaires avec vous, je consomme cocaïne et héroïne. »

Un tableau peu reluisant de sa personnalité a été dressé : troubles psychotiques dus à la drogue, absence d'empathie, comportements dangereux sous-jacents... Il n'a pourtant que trois condamnations à son actif. M<sup>e</sup> Chavance, entendant les 5 mois ferme demandés, a bondi : « Je crois qu'on l'a mis sous pression. Un témoin qui était avec la victime a dit ne pas avoir vu de couteau, il n'y a pas de violences avec arme. »

Le tribunal a reconnu le prévenu coupable, il a écopé de quatre mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, avec obligation de soins.

B.D.B. (CLP)